

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 040623

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2824

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TAHRI Joute Naima

Date de naissance : 05-04-1952

Adresse : 518 - Hadj Fateh - oufpa - casab

Tél. : 06 32 30 03 67 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/09/2022

Nom et prénom du malade : TAHRI Joute Naima Age : 70

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

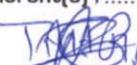
Enfant

Nature de la maladie :

Professeur de RHUMATOLOGIE  
Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Hassan II  
N° 405 - Casablanca - Maroc  
Date : 22/09/2022  
Age : 70

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : Casablanca  
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : ..... / ..... / .....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/09/2022	3		Gratuit	El Bt NYH abdellmoumene er bd N° 403 Casablanca 11/09/2022 N° 052 552 4552

## EXECUTION DES ORDONNANCES

<u>Code et du Pharmacien ou du Fournisseur</u>	<u>Date</u>	<u>Montant de la Facture</u>

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 BAAK M. Imigne Kinesitherapeute 1, Rue du Théâtre Télé: 05 22 93 84 94	24/11/82	12	seances de réedu. de l' du rachis dorsal-lombaire	100,00	100,00	1200,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## **(Création, remont, adjonction)**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BENYAHYA Elouarda

Rhumatologue

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine  
et de Pharmacie de Casablanca

Spécialiste des maladies des os,  
des articulations et de la colonne vertébrale

Echographie Ostéoarticulaire

Mésothérapie



الدكتورة بنحيي الوردة

أستاذة سابقا بكلية الطب و الصيدلة  
بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض المفاصل  
والعظام و العمود الفقري

الفحص بالصدى للمفاصل

الميزوثيرابيا

Casablanca, le : 22 SEPT 2022 الدار البيضاء في :

Nom, Prénom :

Tahri Faten Nââma

Faire 12 Séances de  
Rééducation de  
Racine De Scoliosité  
pour Hypercéphose  
Dorsale

Renforcer les Muscles  
par exercices

BAAKILI Imane  
Kinésithérapeute  
& Physiothérapeute  
Tél: 05 22 93 84 94

Professeur E. BENYAHYA  
RHUMATOLOGUE

Angle Bd. Abdelmoumen et Bd. Anoual  
4ème Etage N° 405 - Casablanca  
Tél: 0522 86 21 93 - Fax: 0522 86 51 -



## KINESITHERAPIE AL FIRDAOUS

Casablanca le : 24/11/2022

FACTURE N° 51/22

Nom du patient : Mme TAHRI JOUTEI N° imm

Sur prescription du médecin : Dr E. BENYAHYA

Nombre de séance : 1 séances

Prix unitaire : 150 - Dhs

Total : 1800 - Dhs

Arrêter la présente facture à la somme de :

Mille huit cents Dhs.

BAAKILI Imane  
Kinésithérapeute  
& Physiothérapeute  
Tél: 05 22 93 84 94

## KINESITHERAPIE AL FIRDAOUS

Groupe Al Firdaous GH 1B Imm. 11 OP Appt. 2 Hay Hassani 20200 - Casablanca

Tél : 05 22 93 84 94 - E-mail : im\_baakili@hotmail.com

Patente : 36036861 - ICE : 001818243000012

Nom : NEFTAHRI - HOTEL MAINA Diagnostic : 12 séances

03-11-22	do 11-22	17-11-22		
à P 16h00 ok	à P 16h30 ok	à P 16h00 ok		
04-11-22	11-11-22	21-11-22		
à P 16h00 ok	à P 16h30 ok	à P 16h00 ok		
07-11-22	14-11-22	23-11-22		
à P 16h00 ok	à P 16h00 ok	à P 16h00 ok		
09-11-22	16-11-22	24-11-22	Imans Thérapeute BAKILI	
à P 16h00 ok	à P 16h00 ok	à P 16h00 ok	Thérapeute BAKILI 05 22 93 84 94	

Groupe AL FIRDAOUS, Imm. 11 OP - GH1B, Appt. 2 - Hay Hassani - Casablanca  
 Tél/Fax: 05 22 93 84 94 - E-mail : im\_baakili@hotmail.com